

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 14 mars 2019 N° 1091

NOTE AUX REDACTIONS

Déplacement de Bruno Le Maire en Isère (38)

Lancement du plan Nano 2022 et signature du contrat stratégique de filière de l'industrie électronique

Vendredi 15 mars - 12 h

Crolles (Isère)

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, se rendra sur le site industriel de STMicroelectronics à Crolles (Isère) le vendredi 15 mars. Il annoncera le programme de développement et de déploiement industriel Nano 2022 et signera le contrat stratégique de filière de l'industrie électronique, en présence des acteurs concernés et de l'écosystème de l'électronique.

Le plan Nano 2022 représente 5 milliards d'euros de travaux et d'investissements industriels visant à préparer, pour l'horizon 2022, de nouvelles générations de composants électroniques, permettant notamment de répondre aux besoins des marchés de l'automobile, des communications 5G, des objets connectés et de l'intelligence artificielle embarquée, de l'aérospatial et de la sécurité. Ce plan recevra le soutien de l'Etat à hauteur de 886 millions d'euros, comme annoncé par le président de la République, ainsi que celui de plusieurs collectivités territoriales et de la Commission européenne pour un total de fonds publics qui devrait dépasser 1 milliard d'euros. A terme, le plan Nano 2022 permettra de créer ou de maintenir 4 000 emplois directs en France.

Par ailleurs, ce plan s'inscrit dans un « projet européen d'intérêt commun » validé le 18 décembre dernier par Bruxelles. Il s'agit du premier projet de cette nature visant à créer des chaînes de valeur industrielles européennes. Le projet franco-allemand de batteries, porté par Bruno Le Maire et Peter Altmaier, ministre fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie, pourrait être le second.

Le comité stratégique de filière (CSF) de l'industrie électronique rassemble tous les acteurs de la fabrication électronique en France. Au total, cette filière en croissance emploie 100 000 personnes en France, engendre 150 000 emplois indirects additionnels, et réalise 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le comité est présidé par un responsable de grand groupe (STMicroelectronics) et coprésidé par un responsable d'ETI (Lacroix Electronics).



L'ambition de la filière, matérialisée par le contrat qui sera signé, est d'être au cœur de la transformation numérique de la société, en apportant des solutions pour la numérisation des lignes de fabrication des filières industrielles françaises et en contribuant à la diffusion des dernières technologies électroniques et logicielles. Il s'agit également de préserver une souveraineté économique sur ces technologies clés du numérique, en coopération avec nos partenaires européens, pour offrir une alternative aux puissants écosystèmes numériques américains et chinois.

Programme

12 h	Arrivée sur le site industriel de STMicroelectronics
· - ··	, and the date in duction as a remove constitution

850 Rue Jean Monnet, 38920 Crolles

Réunion du comité stratégique de filière

Huis clos

13 h Signature du contrat de filière

Presse accréditée

13 h 15 Déjeuner avec des salariés de STMicroelectronics

Presse accréditée

14 h 45 Visite du chantier d'investissement stratégique

Presse accréditée

15 h 15 Présentation du plan Nano 2022

Presse accréditée

Accréditations auprès de la préfecture de l'Isère :

pref-communication@isere.gouv.fr

Contact presse:

Cabinet de Bruno Le Maire: 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr